

Nom de l'association : _____

Adresse : _____

Date : _____

CONCERNE : PROPOSITIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE PARTICIPATION CITOYENNE EN VUE DES ÉLECTIONS COMMUNALES

Madame, Monsieur,

En tant qu'association de patients, nous nous sentons pleinement concernés par les élections à venir. Nous sommes persuadés que les communes et les Provinces ont un rôle essentiel à jouer en matière de santé. Vous trouverez ci-dessous plusieurs propositions qui sont le fruit d'une longue réflexion au sein de notre association, avec la Ligue des Usagers des Services de Santé (LUSS) et avec d'autres associations de patients. Nous espérons que vous serez inspirés par ces propositions dans les discussions précédant les élections et au cours de la législature à venir.

Par ailleurs, de nombreuses associations de patients et la LUSS organisent une Marche pour l'accès aux soins du 6 au 13 octobre. Nous marcherons 140 km de Liège à Nimy en passant par Namur, Wavre, Bruxelles ou encore Nivelles pour présenter nos propositions et montrer la vitalité de notre Mouvement. N'hésitez pas à venir nous y rencontrer !

Un petit mot sur votre association dans votre commune - événement, point de contact ou autre - ou sur l'activité de la Marche proche de votre commune si c'est pertinent :

1. Pour des citoyens acteurs de la santé

La participation citoyenne est pour nous une valeur essentielle. Nous vous demandons de soutenir au quotidien les associations de patients, par exemple en leur facilitant l'accès à vos infrastructures, en

leur offrant une visibilité ou en les associant à divers projets. Nous soutenons également l'existence des **Conseils consultatifs des aînés et des personnes handicapées**, de même que les **Conseils de résidents en Maisons de repos** et vous encourageons à mettre en place et à développer de tels projets. En tant que citoyens actifs et engagés, nous considérons également que les consultations populaires et les droits d'interpellation directe lors des conseils communaux permettent de faire vivre la démocratie locale et d'entendre les préoccupations des citoyens. Enfin, nous plaidons pour un soutien résolu de la commune au **volontariat** de manière générale, outil essentiel de la solidarité et de la cohésion sociale.

Éventuellement, citez un projet « santé » existant dans votre commune où les associations de patients sont déjà impliquées ou pourraient l'être dans le futur. Vous pouvez ajouter quelques mots supplémentaires sur la situation au niveau des conseils consultatifs, des interpellations communale et des consultations populaires dans votre commune :

2. Pour la mobilité de tous

La mobilité et l'accessibilité sont déterminants pour permettre à tous les citoyens de se déplacer librement et de permettre à chacun de vivre de manière autonome. Nous vous invitons à développer une politique de mobilité pour tous, réfléchi à partir des besoins des usagers. Nous vous invitons à en **cartographier et développer des services de transports**, à être clair sur leur coût et sur le type d'accessibilité. Nous vous invitons à rendre les transports en commun réellement accessibles en prévoyant des rampes d'accès, des mains-courantes, en aménageant les gares et les arrêts de bus, en prévoyant des places assises aux arrêts de bus, Nous vous invitons à aménager les trottoirs pour qu'ils soient accessibles à tous. Nous vous invitons à penser la commune pour un **accès aux bâtiments et services pour tous**, en respectant les dispositions légales en matière d'accès des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite. En réalisant des adaptations telles que mettre des rampes d'accès, prévoir l'accès aux sonnettes, par une signalétique adaptée pour les personnes malvoyantes ou ayant des difficultés de compréhension (panneaux indicateurs, sigles, pictogrammes, ...), des toilettes publiques adaptées, des lieux de repos (bancs, ...). Nous vous invitons à tenir compte de la réforme en cours au niveau des hôpitaux et postes de garde, et de prévoir des transports en fonction, en veillant à la mise en place de navettes vers les hôpitaux ainsi que vers les postes de garde.

Éventuellement, supprimez certains points s'ils sont déjà d'application dans votre commune ou ajoutez quelques mots supplémentaires sur la situation à ce niveau dans votre commune :

3. Pour une société qui inclut tout le monde

L'inclusion de tout citoyen dans la société est pour nous une valeur essentielle. Nous vous demandons de favoriser cette inclusion pour tous dans votre commune. Nous vous incitons à développer de telles actions en identifiant les besoins des habitants de la commune et en développant des services en fonction des besoins propres des citoyens, en mettant en place **des services d'information au niveau des droits sociaux liés à la santé**, pour les personnes âgées, porteuses de handicap (Handicontacts), personnes malades, personnes précarisées, public multiculturel, ... Nous préconisons que du personnel formé aux différents types de handicaps et problématiques de santé puisse accompagner, conseiller et guider les citoyens.

Nous vous encourageons à adopter une approche inclusive et antidiscriminatoire, notamment dans les écoles, les crèches, les loisirs pour les jeunes et moins jeunes. Nous vous demandons également de **développer et cartographier les loisirs inclusifs dans votre commune**, et de soutenir les écoles et l'accueil extra-scolaire pratiquant une démarche inclusive. (handi-friendly, pour personnes âgées, ...). Nous vous invitons à lutter contre la fracture numérique et à veiller au maintien de l'accès aux droits qui ne passent que par l'outil informatique, en mettant à disposition des citoyens une aide de proximité, via des salles informatiques gratuites, un accompagnement à l'utilisation de ces outils dans les différents quartiers des grandes villes et dans les villages de nos campagnes. En soutenant des projets et des associations qui œuvrent sur le terrain à l'accès à l'outil informatique pour tous.

Éventuellement, supprimez certains points s'ils sont déjà d'application dans votre commune ou ajoutez quelques mots supplémentaires sur la situation à ce niveau dans votre commune :

4. Pour bien vivre chez soi

Afin de rencontrer les droits de l'homme et des patients, et permettre à tout un chacun d'avoir accès à un logement adéquat, nous soutenons le développement de **logements publics salubres**, avec des loyers abordables. Nous demandons également le développement d'un plus grand nombre de logements sociaux spécifiquement adaptés aux personnes âgées ou en situation de handicap, afin de leur assurer une vie autonome s'ils le désirent. Pour lutter contre la solitude des personnes âgées, augmenter l'offre de **logements transgénérationnels** nous semble une bonne piste à suivre. Il est également important que la commune diffuse de façon large les offres existantes.

Nous plaidons aussi pour le développement d'une **dynamique de voisinage et d'entraide**, ainsi que le développement de services d'aide et de soins à domicile dans votre commune, afin d'assurer une offre en adéquation avec les besoins des personnes âgées, malades ou en situation de handicap qui souhaitent rester dans leur domicile.

Ajoutez les revendications spécifiques pour la commune et, éventuellement, supprimez certains points s'ils sont déjà d'application dans votre commune ou ajoutez quelques mots supplémentaires sur la situation à ce niveau dans votre commune, y compris des exemples positifs :

5. Pour parler du don d'organes et de l'euthanasie

Aujourd'hui, les citoyens ont l'occasion d'indiquer à l'administration communale leurs préférences en matière de fin de vie et de don d'organes. Lors de ces élections communales, pour la première fois, il est prévu que des officiers de l'Etat civil puissent être présents à proximité des isoloirs pour faciliter cette démarche aux citoyens. Comme chacun le sait, le don d'organes sauve des vies et anticiper les questions de fin de vie permet de mieux s'y préparer. Nous vous incitons à **veiller à la visibilité et à l'accessibilité des officiers de l'Etat civil** pour permettre à tout un chacun de pouvoir échanger avec eux. Nous plaidons pour des campagnes de sensibilisation vers le grand public et y inclure les associations de patients. Nous préconisons également que le personnel communal soit formé à ces problématiques et puissent à leur tour bien informer les citoyens. Enfin, nous encourageons les communes faciliter les démarches de déclaration et à les rendre gratuites.

Éventuellement, supprimez certains points s'ils sont déjà d'application dans votre commune ou ajoutez quelques mots supplémentaires sur la situation à ce niveau dans votre commune :

6. Pour des communes et des provinces « pro-santé »

Les communes et les provinces peuvent mener des politiques actives en matière de santé à travers l'organisation de services destinés à la population. Cela peut passer notamment par la désignation d'un **échevin de la santé** pour coordonner les différentes actions et mettre en place une politique communale de santé. Au niveau communal également, le CPAS est compétent pour apporter une aide à ceux qui sont confrontés à des dépenses de santé qu'ils ne peuvent assumer. Les communes à travers les CPAS et les provinces peuvent jouer un rôle important dans l'offre hospitalière et l'offre d'hébergement pour personnes âgées en veillant à assurer aux patients une qualité de service. L'accessibilité des postes de garde et des services de santé doit être une préoccupation des autorités communales et provinciales.

Nous demandons donc que les communes et les provinces initient une dynamique au niveau de la santé, suscitent des collaborations entre les acteurs de terrain et qu'elles utilisent leurs compétences pour mener une réelle politique de santé.

Indiquez éventuellement si dans votre Commune un échevin de la santé a été désigné ou au contraire indiquez que l'absence de cet échevin est un frein à une politique communale de santé. Indiquez ce qui existe comme infrastructures au niveau communal et les manquements en la matière :

Voici nos points d'attention prioritaires pour ces élections communales, nous espérons qu'ils seront pour vous une source d'inspiration et d'engagement. Surtout, nous vous encourageons à rencontrer les associations de patients, à découvrir leur action quotidienne auprès des patients, à découvrir leurs propositions, à les impliquer dans la politique communale en matière de santé et à favoriser leur engagement pour des soins de santé de qualité et accessibles à tous !

Bien cordialement,

Prénom : _____ Nom : _____

Nom de l'association : _____

N'hésitez pas à consulter :

- Le programme de la marche pour l'accès aux soins du 6 au 13 octobre : <http://www.luss.be/actualite/une-marche-pour-laces-aux-soins/>
- Le mémorandum réalisé par les associations de patients et de proches et la LUSS : <http://www.luss.be/classement/memorandum/>
- La vidéo des associations : <https://www.youtube.com/watch?v=zC6oRcjQ0tA&feature=youtu.be>